

ELABORATION DU PLAN PARTICULIER D'AFFECTATION DU SOL SOUMIS À RAPPORT SUR LES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES "TOUR ET TAXIS"

Mandaté en 2010 par la Ville de Bruxelles, le bureau Agora finalise actuellement le PPAS ainsi que le RIE de la Zone d'Intérêt Régional « Tour et Taxis ».

Si le canal se présente aujourd'hui comme un axe structurant des enjeux de développement de la Région de Bruxelles-Capitale, le site de Tour et Taxis, s'étendant sur une quarantaine d'hectares, mérite bien son statut de « zone levier », consacré en 2002 par le Plan Régional de Développement.

A travers l'étude de trois scénarii, l'élaboration croisée du PPAS et du RIE a permis de mettre en place une programmation ambitieuse, visant à répondre notamment à la pression démographique. Sur un total de 370.000 mètres carrés, ce ne sont ainsi pas moins de 65% de logements qui ont été proposés. Afin d'inscrire le projet dans l'optique de la durabilité, l'accent a également été mis sur la réponse aux besoins quotidiens de la population à une échelle de proximité, réduisant au maximum les déplacements motorisés. La programmation intègre ainsi des commerces de proximité, des bureaux, des activités productives et des équipements de proximité et d'envergure régionale. Un espace vert multifonctionnel d'une superficie minimale de 91.500 mètres carrés sera également aménagé, destiné à attirer tant les habitants du site qu'un public venu de l'ensemble de la Région.

Du point de vue de l'intégration urbaine, une attention toute particulière a été portée à la mise en valeur du patrimoine bâti et non bâti, mais aussi à la porosité qu'il s'agit d'instaurer avec les quartiers environnants ainsi qu'avec le Canal. Le périmètre du PPAS et du RIE intègre ainsi le quai des Matériaux et l'avenue du Port depuis l'avenue Van Meyel jusqu'au pont des Armateurs. Afin d'établir une complémentarité avec le site de Tour et Taxis et de tourner celui-ci vers un canal conçu comme un espace attractif et dynamique, la « zone Béco » est reconvertie en un espace public à dominante minérale, accueillant des équipements principalement tournés vers les loisirs.

La réflexion sur le bassin Vergote, situé dans prolongement du quai des Matériaux, s'inscrit donc dans la continuité de l'élaboration du PPAS et du RIE de Tour et Taxis. La cohérence du projet serait alors garantie par une vision déjà intégrée du canal par rapport au contexte urbain en mutation, mais aussi tenant compte des impératifs de gestion et d'exploitation liés aux activités portuaires.



2574

Références

Maître de l'Ouvrage: Ville de Bruxelles
 Coût: 181.170,88 euros TVAC
 Montant des travaux: Sans objet dans le cadre de la mission
 Déjà d'exécution: en cours depuis avril 2010
 Etat d'avancement: en cours
 Suivi de l'étude: Serge Peeters, Delphine Hébert, François-Xavier van Maele

planification
 mobilité
 environnement
 espace public